

## Charte éthique en éducation thérapeutique du patient

L'intégration de l'éducation thérapeutique dans la prise en charge du patient repose sur des principes éthiques.

Au centre de Perharidy, les programmes d'éducation thérapeutique du patient répondent aux principes suivants :

**1- Principe d'équité** : l'éducation thérapeutique est proposée à tous les patients sans discrimination ni préjugés. Elle doit contribuer à améliorer la qualité de vie des patients.

**2- Liberté de choix** : le patient peut librement choisir ou non d'entrer dans un programme d'éducation thérapeutique. Il peut le quitter à sa demande, à tout moment sans que cela puisse constituer de la part de l'équipe soignante, un motif d'interruption du suivi médical ou de la thérapeutique. Ceci implique que chaque patient soit informé du programme existant de son déroulement et de ses principes.

**3- Partenariat** : La démarche éducative implique un partenariat entre le patient et l'équipe pluridisciplinaire. Le patient est acteur et co-auteur de sa prise en charge. Son programme est co-construit en fonction du diagnostic éducatif, adapté et personnalisé afin de lui permettre d'être plus autonome dans la prise en charge de sa maladie, notamment en facilitant son adhésion au traitement.

**4- Prise en charge globale de la personne** : le patient est pris en charge dans sa globalité par une équipe pluridisciplinaire. L'éducation thérapeutique peut se dérouler en collectif mais une prise en charge individuelle est également proposée.

**5- Implication de l'entourage du patient** : l'éducation thérapeutique intègre l'entourage du patient, dans la mesure du possible et avec l'accord du patient.

**6- Impartialité - Respect de la personne** : chaque patient doit être traité dans le respect du principe de non jugement, notamment quant à son identité culturelle, ses modes de vie, son appartenance idéologique, ses croyances spirituelles, ses pratiques en santé, ses prises de risque et son orientation sexuelle.

**7- Confidentialité des informations** : le programme d'éducation thérapeutique prévoit que les informations révélées par le patient à son ou à ses interlocuteurs ne soient pas partagées sans son accord avec d'autres professionnels de l'équipe soignante ou d'autres interlocuteurs extérieurs.